

■ **ETHIQUE ET ART FONDATION**, à Nyon, CH-550-1030990-9 (FOSC du 09.09.2002, p. 13). Statuts modifiés le 9 mai 2005 (décision du Département des finances du canton de Vaud).
Nouveau but: promouvoir la réflexion sur des thèmes éthiques et artistiques dans un environnement propice; contribuer à sensibiliser les milieux professionnels et les particuliers à l'importance des relations humaines dans toute entreprise ou organisation; favoriser les contacts personnels et les échanges entre responsables d'entreprises suisses et européennes; collaborer avec le Centre Oecuménique et Artistiques de Chartres en organisant des rencontres dans ses locaux; soutenir ou organiser des manifestations sociales, culturelles ou religieuses poursuivant les mêmes buts
Journal no 5194 du 13.05.2005
(02845228 / CH-550.1.030.990-9)